



Police

Zone de Police Basse-Meuse (5281)
Le Collège de Police

AUX CITOYENS DE LA ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE

Rue du Passage d'Eau, 40
4681 Hermalle-sous-Argenteau
Tél. 04 374 88 00
Fax 04 374 88 49
Mail : secetaire.zone@police-bassemeuse.be

Oupeye

Le 1^{er} décembre 2017

Votre lettre du /
Vos références /
Nos références CEP/SL/CS077/17

Chargé de dossier	Stéphane LECLERCQ
Téléphone	04 374 88 02
Fax	04 374 88 48

Objet : Convocation du Conseil de Police

Chers Concitoyens,

Le Collège de Police de la Zone de Police Basse-Meuse porte à votre connaissance que le prochain Conseil de Police se tiendra le 13 décembre 2017 à **20 heures 00** au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Finances – Budget 2017 – Décision
2. Finances – Vote de deux douzièmes provisoires pour les mois de janvier et février 2018 – Décision
3. Propriétés mobilières – Convention entre la zone de police Basse Meuse et la SA Air liquide portant sur une servitude de passage pour la pose de canalisations de transport de gaz – Ratification et actualisation
4. Zone de Police – Information et communications diverses
5. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
6. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 15 novembre 2017

SÉANCE À HUIS CLOS

7. Personnel – Absence de longue durée pour raisons personnelles – Décision
8. Personnel – Nomination de 3 Inspecteurs de Police – Décision
9. Personnel – Nomination d'un Commissaire de Police (Armes, prévention et SACI) – Décision
10. Personnel – Nomination d'un Commissaire de Police (Proximité) – Décision
11. Zone de Police – Information et communications diverses
12. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
13. Adoption du procès-verbal de la séance à huis-clos du 15 novembre 2017

Au plaisir de vous y revoir.

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire,
S. LECLERCQ.

Le Président,
J. PIETTE.